#### **GERPAC**

# Procédure de Renouvellement du Conseil d'Administration (CA) Campagne 2013-2016

\_\_\_\_\_

### 1- Peuvent se porter candidats au CA

- Les membres du GERPAC français et étrangers à jour de leur cotisation 2012 avant l'ouverture de la campagne de candidatures fixée au 12/11/2012.
- Ayant adressé par courrier à la secrétaire du GERPAC (Dominique DAUTEL Centre Hospitalier de Valenciennes- Service Pharmacie- Avenue Désandrouin, 59300 VALENCIENNES) leur candidature motivée (toute candidature non motivée ne pourra être prise en compte pour les élections) avant la date limite de dépôt fixée par le calendrier au 2/12/2012 minuit cachet de la poste faisant foi. Les actes de candidatures et motivations peuvent être également adressés par courriel à l'adresse e-mail de la secrétaire : dautel-d@ch-valenciennes.fr, dans ce cas seule la confirmation de réception du courriel du candidat par la secrétaire par retour d'e-mail pourra attester de la prise en compte de l'acte de candidature, la date limite d'envoi du courriel est fixé au 02/12/2012 minuit, date et heure d'envoi du courriel faisant foi.

#### 2- Nombre de postes à pourvoir au CA

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3/10/2012, le nombre total de sièges à pouvoir pour la campagne 2013-2016 est de 16. Parmi eux, le nombre de candidats étrangers siégeant au CA est au minimum de 2 et ne pourra excéder le quart des membres (soit au maximum 4 sièges). En cas d'absence de candidatures étrangères les sièges laissés vacants pourront être pourvus par des candidats français.

#### 3- Organisation du vote

La liste des candidats établie à l'issue de la campagne de candidature ainsi que leur motivation est adressée par courrier avant le 17/12/2012 à l'ensemble des membres du GERPAC. Seuls sont autorisés à voter les membres à jour de leur cotisation 2012. Les membres votant sont invités à rayer le(s) nom(s) de leur choix pour atteindre un nombre maximal de 16 sièges pourvus. Parmi ces 16 sièges, 2 candidats étrangers sont au minimum retenus sans pour autant dépasser 4 candidats étrangers. En cas d'absence de candidatures étrangères les sièges vacants pourront être pourvus par des candidats français. Les candidats français et étrangers sont clairement identifiés sur la liste.

Les bulletins de vote anonymisés (double enveloppe) sont adressés par correspondance à la secrétaire de l'association au plus tard pour le 20/01/2013 minuit cachet de la poste faisant foi.

## 4- Désignation des nouveaux membres du CA

La liste des membres composant le *CA* pour le mandat 2013-2016 est arrêtée à la suite du dépouillement des bulletins de vote au plus tard le 27/01/2013. Les nouveaux membres du *CA* se réunissent au plus tôt pour désigner en leur sein les membres du bureau (Président, Vice-Président, Secrétaire et Trésorier).

# GERPAC Calendrier de Renouvellement du Conseil d'Administration (CA) Campagne 2013-2016

\_\_\_\_\_

| 12/11/2012        | Lancement de la campagne de candidature au CA auprès des membres du GERPAC                |
|-------------------|---|
| 02/12/2012 minuit | Clôture de la réception des candidatures adressées par courrier à la secrétaire du GERPAC |
| 17/12/2012        | Début des élections des candidats par correspondance                                      |
| 20/01/2013 minuit | Clôture des votes par correspondance  |
| 27/01/2013        | Résultats des élections, désignation du nouveau CA du GERPAC                              |